

20 avr 2023 -14:47

Les conseils consultatifs appellent notre pays à faire un Voluntary National Review de qualité

Notre pays soumettra pour la deuxième fois un VNR (Voluntary National Review) au HLPF (High-Level Political Forum) en juillet 2023. La CIMDD (Conférence interministérielle pour le développement durable) a demandé à un certain nombre de conseils consultatifs de rendre un avis sur le projet de texte de ce VNR. Les conseils suivants ont approuvé l'avis : CFDD, Minaraad, SERV, CESE Wallonie, Brupartners et Wirtschafts- und Sozialrat.

Dans cet avis commun, les conseils considèrent que l'élaboration d'un VNR est l'occasion de procéder à une évaluation approfondie de la mise en œuvre des SDGs (Sustainable Development Goals). Alors qu'un premier VNR est généralement une « mesure de référence », un deuxième VNR devrait être beaucoup plus une évaluation qui jette un regard critique sur les propres performances des autorités. Cette évaluation devrait alors conduire à de meilleures réponses politiques aux principaux défis sociétaux.

Ce n'est pas le cas dans le projet présenté. Une évaluation autocritique est insuffisante ou absente du texte. Les différents gouvernements de notre pays devraient davantage utiliser l'exercice VNR pour renforcer la volonté politique d'une coopération concrète en faveur du développement durable, dans le respect des compétences de chacun.

La préparation du VNR par les différents gouvernements n'a pas été optimale, avec notamment l'incapacité de la CIMDD à fonctionner pleinement entre 2017 et 2022. Le texte sur lequel les conseils consultatifs ont dû donner leur avis est également incomplet. Les conseils apprécient le choix de la CIMDD de faire plus de place à la participation de la société civile lors de la préparation du VNR. De nombreuses organisations ont fait part de leurs propositions et de leurs attentes à l'égard du VNR. Mais la façon dont le processus s'est déroulé après la présentation de ces contributions en octobre 2022 n'a pas permis à la société civile d'avoir l'impression que la CIMDD avait réellement fait quelque chose de ces contributions.

L'avis examine les différents chapitres du projet de VNR. L'impression générale est que le texte dont les gouvernements sont responsables cherche principalement à dresser un tableau positif et n'est pas suffisamment autocritique. En outre, ce tableau ne reflète pas suffisamment le grave manque de coopération entre les différents niveaux politiques, comme l'indique également un audit de la Cour des comptes. Les conseils appellent depuis longtemps à une plus grande coopération, et ce dans le respect des compétences de chacun. La discussion des politiques SDG par SDG dans le VNR ne correspond pas à ce que ce VNR devrait être : une évaluation honnête de ce qui s'est passé depuis 2017, de ce qui va bien et de ce qui ne va pas bien, et de ce qu'il faut faire pour atteindre l'objectif contenu dans les SDGs. Le texte n'est guère plus qu'une longue liste de plans et d'intentions qui semble suggérer que tout va bien, ce qui n'est pas le cas.

En l'état, le projet de texte examiné par les conseils consultatifs n'a pas une grande pertinence politique. Les conseils demandent instamment que l'on continue à travailler sur un texte de qualité suffisante à soumettre à l'ONU. Les conseils demandent également à la CIMDD d'organiser une consultation avec eux avant la finalisation de la version finale du VNR, afin de permettre un dialogue ouvert sur les conclusions du présent avis.

Vous pouvez consulter l'avis complet sur notre [site](#).

Contact: Marc Depoortere marc.depoortere@cfdd.be 0476 713527

Conseil fédéral du Développement durable
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 743 31 50
<http://www.frdo-cfdd.be>

Koen Moerman
Porte-parole
+32 470213587
koen.moerman@frdo.be